

ainsi droits les sentiers de la justice, de l'innocence et de la vérité ?

Le tolérantisme religieux, soit universel, soit général, outre qu'il enseigne des contradictions, inclut l'Athéisme pratique, fait un monstre de Dieu, et ferme la porte du ciel. Il est donc absurde de l'embrasser et de le défendre.

2o Contre le tolérantisme particulier ou le système des articles fondamentaux, nous procédons par l'argumentation directe qui suit :

1o La vraie religion du Christ est *objectivement* indéfectible, ferme et immobile comme la pierre sur laquelle elle est fondée. La révélation en effet a pris fin avec la prédication des apôtres. C'est pourquoi les Pères, les Docteurs et tous les fidèles proclament unanimement qu'il faut accepter ce qui a été cru en tous temps et en tous lieux, et que l'on doit au contraire répudier ce qui est nouveau et non ancien. Or le système des articles fondamentaux est une nouveauté et il n'en a jamais été question dans la véritable Eglise de Dieu : il est même diamétralement opposé à la doctrine des Saints Pères sur ce sujet. Donc il faut le rejeter et le condamner comme faux.

2o. Supposons-le vrai. — Que s'en suivrait-il ? C'est clair. — Un homme pourrait se réclamer du titre de fidèle de la religion chrétienne, tout en repoussant plusieurs points importants de la doctrine du Christ. Mais qui n'y voit une absurdité et une contradiction ? Cet homme serait de la religion du Christ et en même temps n'en serait pas. — Il en serait dans l'hypothèse des Protestants. — Il n'en serait pas au point de vue de l'Eglise, puisque J.-C., comme nous l'avons remarqué, nous commande d'observer, non quelques préceptes seulement, mais tous ceux qu'Il nous a légués.

Ajoutons une confirmation : La nécessité de croire les articles de foi tire sa raison de l'autorité d'un Dieu révélateur. Pourquoi, en effet, ces articles ont-ils été révélés sinon pour y croire ? et pourquoi y croyons-nous, si ce n'est parce qu'ils ont été révélés ? Or, s'il faut croire à quelques-uns de ces articles, pourquoi pas aux autres dont la révélation ne fait aucun doute ? Le contraire n'est-il pas une absurdité ?

3o Il a été impossible jusqu'à présent à aucun de ces esprits trompeurs d'indiquer les articles fondamentaux de ceux qui ne le sont pas. Ils s'égarent dans des voies différentes. Ainsi, Jurieu